

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2011

Convocation du 12 novembre 2011

Secrétaire de séance : Vérène PARMELAND

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes V. PARMELAND

Mrs. B. FELLMANN, S. GROS, D. GROS, F. CASAGRANDE

Excusés : I. MATHIEU, J. GAUDY

A. DOUKHAN (qui donne pouvoir à B. FELLMANN),

G. GROS (qui donne pouvoir à S. GROS)

Approbation du compte-rendu de C.M. du 17 octobre 2011 par 7 voix POUR

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour le vote sur l'indemnité de conseil pour le comptable public.

ORDRE DU JOUR

TRAVAUX AU CIMETIERE ET SUR LE CLOCHER AUX MOUSSIERES

Le SIDEC a fait parvenir aux deux communes le document de vérification des offres qui vient confirmer les propositions de la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2011. Conformément à ces propositions, le conseil municipal décide, par 7 voix POUR, d'attribuer les travaux de maçonnerie à l'entreprise BODET Gildas de Cuttura et les travaux de serrurerie à l'entreprise MARCOU Philippe pour un coût total revenant à la commune de Bellecombe de 10 276.60 € H.T. (soit les 2/5 de l'ensemble des travaux de 25 691.50 € H.T.).

Le conseil autorise le Maire à passer le marché avec ces entreprises en commun avec les Moussières.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la dépense globale travaux et maîtrise d'œuvre s'élève à 11 417.60 € H.T. pour la commune de Bellecombe.

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention A.D.C.J. de 40 % du montant hors taxes des travaux auprès du Conseil Général du Jura.

En ce qui concerne les travaux du clocher, le dossier de souscription a été transmis à la Fondation du Patrimoine. Le bulletin de souscription sera financé entièrement par un mécène privé, la concession Ford GRENARD à Saint-Claude. La souscription sera sans doute lancée avant la fin de l'année.

TRAVAUX A LA MAIRIE DES COUPES

L'appel d'offre pour le remplacement des fenêtres du 1^{er} étage de la mairie des Coupes et des deux portes d'entrée du bâtiment a été suivi par trois entreprises. La commission réunie le 14 novembre a retenu l'offre de l'entreprise MORAND. Le Conseil Municipal décide par 7 voix POUR d'attribuer le marché à cette entreprise pour un montant hors taxes de 12 397.55 €.

Le conseil autorise le Maire à passer le marché avec cette entreprise.

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'une subvention A.D.C.J. de 40 % du montant hors taxes des travaux auprès du Conseil Général du Jura.

COMPTE RENDU COMMISSION « PISTES »

La commission « Pistes et sentiers » s'est réunie le 24 octobre pour travailler sur des propositions nouvelles de tracés de pistes de ski, de raquettes et piétonnes en intégrant les besoins des activités de chiens de traîneaux.

Une commission élargie aux groupes de travail des communes limitrophes s'est tenue le 14 novembre aux Dolines. L'absence de M. GINDRE, vice-président de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude chargé du tourisme, n'a pas permis de trouver les réponses aux questions que se posaient les élus et les acteurs locaux du tourisme.

Néanmoins, la discussion a été productive et une réunion se tiendra aux Dolines le mercredi 30 novembre avant la réunion publique prévue par la Communauté.

P.L.U.

La réflexion continue. Une troisième réunion se tiendra à Bellecombe pour compléter le projet d'aménagement et de développement durable appliqué à la commune. Une première réunion publique sera programmée avant fin 2011.

ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

La réunion d'information du 28 octobre a rassemblé une quarantaine de personnes. L'Assemblée Générale Constitutive se tiendra aux Dolines le jeudi 24 novembre à 20h00. Le Maire encourage les élus à faire en sorte que cette Association prenne un bon départ et arrive très vite à l'autonomie.

INDEMNITE DE CONSEIL DU COMPTABLE PUBLIC

Monsieur le Maire présente le décompte de l'indemnité de conseil pour l'exercice 2011 en répondant aux demandes de précisions des membres du Conseil. Il rappelle que ce décompte est établi conformément aux dispositions de l'Arrêté Ministériel en cours. L'indemnité de conseil est votée par 2 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire remercie les élus de leur participation active à la cérémonie du 11 novembre.
- Les conventions de déneigement sont signées.
- Emeline GROS a été retenue et embauchée pour effectuer 4 heures de ménage mensuelles à la mairie.
- Une réunion d'information sur les gaz de schiste est prévue aux Dolines le 18 novembre.

QUESTIONS DIVERSES

- Dominique GROS demande pourquoi le revêtement prévu autour des moloks des Mouilles n'a pas été réalisé. Monsieur le Maire précise qu'un des containers a été inondé et devra être remplacé. Les finitions se feront à la suite de ce remplacement.
- Dominique GROS fait état des déformations de la RD 25 E5, précisant même la présence de nids de poule préoccupants avant la saison de déneigement. Monsieur le maire s'adressera au Service des Routes du Conseil Général pour demander une intervention si elle est encore possible à cette saison.

La séance est levée à 23 heures

Le Maire,
Bernard FELLMANN